



Procès-verbal
Le mardi, 9 novembre 1999 - n° 60

14 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 82 Loi sur l'administration publique.

La motion est adoptée.

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 78 Loi modifiant la Loi sur le développement de la région de la Baie James.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999, d'examen des plaintes de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

(Dépôt n° 682-19991109)

9 novembre 1999

Le rapport annuel de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 683-19991109)

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le rapport annuel 1998-1999 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais soit déferé à la Commission des affaires sociales pour étude;

QUE la ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Cette motion est adoptée.

Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, dépose :

Le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec (SHQ), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1998.

(Dépôt n° 684-19991109)

M. Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, dépose :

Le rapport annuel du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE), pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1999.

(Dépôt n° 685-19991109)

M. Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, dépose :

Le rapport annuel du Conseil des relations interculturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 686-19991109)

9 novembre 1999

M. Julien, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, dépose :

Le rapport annuel du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 687-19991109)

Le rapport annuel de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 688-19991109)

Le rapport annuel de la Société Innovatech du sud du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 689-19991109)

Le rapport annuel de la Société Innovatech du sud du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 690-19991109)

Conformément à l'article 97.1 du Règlement, M. le Président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Fournier (Châteauguay) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 10 novembre 1999, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 691-19991109)

Puis il dépose :

Un rapport spécial du Vérificateur général, extrait du Tome II du Rapport à l'Assemblée nationale pour l'année 1998-1999, concernant la gestion par résultats et les conditions favorables à son implantation.

(Dépôt n° 692-19991109)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bertrand (Portneuf), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 27 octobre 1999, a étudié en détail le projet de loi :

9 novembre 1999

n° 65 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif en matière d'affaires autochtones. Rapporté avec des amendements.
(Dépôt n° 693-19991109)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 à 64 du Règlement, M. Geoffrion (La Prairie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 049 membres du comité de parents utilisateurs du Centre montréalais de réadaptation de la sous-région Valleyfield-Châteauguay, concernant le financement du Centre (CMR).
(Dépôt n° 694-19991109)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Beauchamp (Sauvé) présente une motion concernant la Coalition pour la diversité culturelle; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite tous ceux et celles qui ont été élus maires, mairesses, conseillères ou conseillers municipaux lors des élections du 7 novembre dernier et ceux qui l'ont été par acclamation le 15 octobre.

QU'elle remercie également les personnes qui ont présenté leur candidature de même que tous ceux et celles qui se sont retirés après plusieurs années au service de leurs concitoyennes et concitoyens.

9 novembre 1999

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur la Réduction de l'impôt des particuliers;
 - la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 75, Loi sur les heures d'exploitation de certains établissements le 1^{er} janvier 2000.
-

M. Pinard, vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du Curateur public et la vérification des engagements financiers du ministère de la Sécurité publique, puis afin d'entendre le Curateur public concernant le suivi des recommandations du Vérificateur général et de la Commission de l'administration publique sur la gestion du Curateur public;
- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de discuter du rapport du comité sur l'examen de l'activité du lobbying au Québec et de soumettre la proposition de report du mandat de surveillance de Loto-Québec.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 10 novembre 1999, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Fournier (Châteauguay). Cette motion se lit comme suit :

9 novembre 1999

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement péquiste qu'il mette immédiatement fin au gaspillage de l'argent des contribuables.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Lemieux, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 47, Loi concernant les conditions de travail dans certains secteurs de l'industrie du vêtement et modifiant la Loi sur les normes du travail, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 47 est adopté.

Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que le projet de loi n° 55, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit adopté.

Au cours du débat, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 257 du Règlement, Mme Harel propose :

QUE les références contenues dans les articles du projet de loi n° 55, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soient ajustées afin de tenir compte de l'entrée en vigueur, le 1^{er} novembre 1999, de la mise à jour arrêtée au 1^{er} avril 1998 et au 1^{er} mars 1999 dans le cas des chapitres D-17, I-2, I-3, I-4, L-3, M-31, R-20.1, T-0.1 et T-1 de l'édition sur feuilles mobiles des Lois refondues du Québec (décret n° 1192-99 du 20 octobre 1999).

Cette motion est adoptée.

Puis, Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que le projet de loi n° 55 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude de l'amendement qu'elle indique.

9 novembre 1999

La motion est adoptée.

Sur la motion de Mme Harel, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

L'amendement de Mme Harel au projet de loi n° 55 est étudié et adopté en commission plénière.

Le projet de loi n° 55, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 55.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 55 est adopté.

À 17 h 38, M. Pinard, vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 h 03, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Lamquin-Éthier (Bourassa) à Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, concernant la capacité des établissements de santé de donner des vaccins;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Bélanger (Mégantic-Compton) à Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, concernant les contributions de nos aînés au régime d'assurance-médicaments;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Houda-Pepin (La Pinière) à Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, concernant les soumissions pour l'agrandissement du Palais des Congrès.

9 novembre 1999

À 18 h 42, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 10 novembre 1999, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 5 novembre 1999, à 16 heures, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Bédard, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 18 Loi modifiant la Loi sur le développement de la région de la Baie-James;
- n° 27 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux en matière d'accès au dossier de l'utilisateur;
- n° 31 Loi modifiant le Code de procédure civile;
- n° 34 Loi modifiant le Code civil en matière de nom et de registre de l'état civil;
- n° 36 Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec;
- n° 38 Loi modifiant le Code civil relativement à la publication de certains droits au moyen d'avis;
- n° 41 Loi abrogeant la Loi sur les grains et modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et d'autres dispositions législatives;
- n° 49 Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec;
- n° 50 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives concernant le travail des enfants;

9 novembre 1999

- n° 66 Loi permettant la mise en oeuvre d'ententes avec les communautés mohawks (*titre modifié*);
- n° 74 Loi concernant le mandat des administrateurs de certains établissements publics de santé et de services sociaux;
- n° 195 Loi modifiant la Loi constituant Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi;
- n° 196 Loi concernant le régime de rentes pour le personnel non enseignant de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU